

SUBVENTION

« ÉTUDE DE LOGICIEL »

Type de promoteur :	PME	Procédure :	guichet
Type de recherche :	appui et conseil à l'innovation	Types de dépenses :	- sous-traitance
Partenariat :	non		

Objectifs

Aider l'entreprise à développer un nouveau logiciel d'intérêt industriel.

Objet

Cette aide vous permet de recourir à un organisme extérieur - notamment en vue de :

- la validation du concept (proof of concept)
- la recherche des outils de développement les plus performants
- la mise en œuvre d'une méthodologie de développement axée sur la performance, la qualité et la sécurité
- la rédaction de cahiers de charges pour des sous-traitants éventuels
- l'élaboration ou l'optimisation du business model du projet
- la recherche des moyens de protection des développements

Partenariat/sous-traitance

L'organisme extérieur doit être :

- un centre de recherche collective agréé
- un organisme public de recherche
- une unité de recherche universitaire ou de haute école

Taux d'intervention

L'intensité de l'aide est de 75 % des dépenses admissibles. Le montant total de l'aide octroyée pour les études de support technique, de logiciel, de conseil en marketing stratégique et en transfert de technologie ne peut excéder 200 000 € sur 3 ans.

Dépenses éligibles

Coûts des services du ou des prestataires extérieurs qui réalisent l'étude.

Propriété des résultats

Vous êtes propriétaire des résultats de l'étude et vous en disposez dans le respect de la convention.

Délais

Vous êtes assuré de recevoir un avis au maximum dans les 3 mois qui suivent la réception de votre dossier complet.





SUBVENTION « ÉTUDE DE LOGICIEL »

Critères d'éligibilité et d'évaluation

Critères d'éligibilité:

- L'entreprise est établie en société commerciale visée par le Code des sociétés
- L'entreprise dispose d'un siège d'exploitation en Wallonie
- L'entreprise ne doit pas être en difficulté financière
- Le projet n'a pas déjà fait l'objet d'un financement public

Critères d'évaluation:

- Le projet doit avoir un caractère innovant
- L'entreprise doit être capable de valoriser les résultats attendus de la mission
- Les applications industrielles de la mission doivent pouvoir faire l'objet d'une exploitation industrielle ou commerciale

- L'entreprise doit être à même de faire face aux besoins financiers actuels et prévisibles du projet ou avoir la possibilité de trouver les financements complémentaires correspondant à ces besoins
- Le projet doit s'inscrire dans une optique de contribution au développement durable
- Le projet doit comporter un degré de risque évident

Lien

- ▣ <http://recherche-technologie.wallonie.be/go/efl>

Contact

Département du Développement technologique
Direction de l'Accompagnement de la Recherche

- **Marc DEBRUXELLES**

Place de Wallonie 1

5000 NAMUR

081/33 44 84

accompagnement.recherche@spw.wallonie.be

LEXIQUE

PME: Petite et Moyen Entreprise

La Région wallonne décline toute responsabilité pour tout dommage dû à l'utilisation des informations se trouvant sur ce document ou sur un autre auquel il est fait référence. Ce document est mis à jour régulièrement en fonction des possibilités. La Région wallonne ne donne toutefois aucune garantie en ce qui concerne la précision ou l'actualité des informations communiquées.

